



BULLETIN D'ADHÉSION 2012

A renvoyer à l'APVF par fax ou par courrier à l'adresse ci-dessous

La ville de :

Département :

Région :

Nom et prénom du Maire :

E-mail mairie :

E-mail cabinet du maire :

E-mail DGS :

Nombre d'habitants :

Souhaite adhérer à l'Association des petites villes de France.

Au titre de sa cotisation annuelle, fixée à 0,09 euro par habitant pour l'année civile 2012, la commune s'engage à verser la somme de (en toutes lettres) :

Fait à

Le

Signature